



COMMUNIQUÉ DE PRESSE – EVAM

Séance publique d'information sur l'accueil de migrants à Orbe

Une rencontre avec la population urbigène aura lieu le lundi 3 octobre 2011 en présence de Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge du Département de l'intérieur, de représentants de la Municipalité d'Orbe et de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) ainsi que d'autres partenaires pour répondre à d'éventuelles questions sur l'ouverture de l'abri de protection civile prévu à la mi-octobre.

Comme annoncé le 11 août 2011, l'abri de protection civile du Puisoir à Orbe pourra loger dès le 17 octobre cinquante requérants d'asile.

De même qu'à Gland et au Mont-sur-Lausanne, où d'autres abris ont été ouverts cette année, une séance d'information publique permettra aux habitants d'Orbe qui le désirent de trouver des réponses à leurs questions sur l'accueil de ces migrants dans leur commune.

Cette séance aura lieu au Casino d'Orbe le lundi 3 octobre à 19 h. 30. Le fonctionne-

ment de l'abri et les prestations délivrées seront détaillées par Cécile Ehrensperger, responsable du secteur Nord et Ouest de l'EVAM.

Les personnes suivantes seront également présentes pour répondre aux questions :

- Philippe Leuba, conseiller d'Etat en charge du Département de l'intérieur
- Pierre Mercier, municipal d'Orbe en charge de la police, sécurité sociale, jeunesse
- Pierre Imhof, directeur de l'EVAM
- Capitaine Maurice Caccia, chef de la région Nord de la Gendarmerie
- Adjudant Stéphane Warpelin, chef de poste de la Police municipale d'Orbe
- Lyne Gasser, diacre de l'Eglise évangélique réformée

Renseignements

Municipalité d'Orbe, tél. 024 442 92 00
Emmanuelle Marendaz Colle, chargée de communication EVAM, tél. 021 557 06 06.